

Page 1-2 : Trouver le bon équilibre

Page 3 : Le CELI pour l'épargne-retraite? Pourquoi pas.

Page 4 : Un mot sur les marchés

Trouver le bon équilibre

Sécurité ou croissance? Bonne nouvelle! Vous n'avez pas à choisir. Un fonds équilibré conjugue le potentiel de croissance des actions et la sécurité des placements à revenu fixe.

Certains investisseurs peuvent s'estimer mieux servis par les titres à revenu fixe ou par les actions, mais pour bien des gens, la solution de placement idéale se trouve quelque part à mi-chemin.

Revenu fixe : sécurité et revenu régulier

Les titres à revenu fixe sont une des pierres d'assise de tout portefeuille. Ils protègent le capital et procurent une stabilité tout en produisant un revenu modeste. Les obligations offrent en plus un certain potentiel de plus-value.

Cependant, vu les faibles taux d'intérêt actuels, le revenu fixe pourrait ne pas suffire à tous les investisseurs. Par exemple, le coût de la vie mesuré par l'indice des prix à la consommation a monté de 2,7 % au Canada en un an, mais les bons du Trésor à trois mois et les obligations à 10 ans du gouvernement du Canada n'ont rapporté qu'environ 1 % et 2,5 % respectivement.

Dans ce contexte, on ne s'étonnera pas que bien des investisseurs aient du mal à protéger leur capital et à faire croître leurs placements, surtout dans des marchés incertains.

Actions : croissance à long terme assortie d'une certaine volatilité

Historiquement, les actions ont procuré un supplément de croissance et un rendement supérieur à l'inflation, essentiel au maintien du pouvoir d'achat et à la réalisation d'objectifs à long terme comme la retraite.

Cependant, comme nous l'avons vu, les actions peuvent être volatiles à court terme. Au premier semestre 2011, elles ont monté grâce à la reprise économique mondiale, puis redescendu sous le poids de facteurs comme la hausse des taux d'intérêt en Chine et en Inde, les problèmes de la dette aux États-Unis et en Europe, le séisme au Japon et les conflits au Moyen-Orient.

Vu ces fluctuations, la majorité des investisseurs sont plus à l'aise avec un portefeuille composé en partie de placements à revenu fixe susceptibles d'atténuer ces variations.

Vous êtes plus riche que vous le croyez.^{MD}

 **Groupe Banque Scotia**^{MD}

Une solution équilibrée

Au lieu de chercher vous-même le bon équilibre entre les actions et les titres à revenu fixe, vous pouvez laisser un fonds commun équilibré le trouver pour vous. Cette excellente solution offre les avantages suivants :

Gestion de la volatilité

Un fonds équilibré réunit des actions et des titres à revenu fixe dans un seul portefeuille pour créer une synergie. La baisse d'une tranche du portefeuille peut être compensée par les gains de l'autre, limitant la volatilité.

Saisie des occasions

Dans un fonds équilibré, vous participez aux possibilités de croissance des actions à moindre risque. Certains fonds équilibrés augmentent ou diminuent la part des actions ou des obligations afin de profiter des conditions qui règnent sur le marché.

Meilleur potentiel de rendement

La tranche d'actions d'un fonds équilibré peut dégager des gains en capital et un revenu de dividendes qui complètent les revenus d'intérêt des titres à revenu fixe. Ceci peut procurer un potentiel de rendement supérieur à celui d'un portefeuille investi uniquement en revenu fixe.

Tranquillité d'esprit

Plus important peut-être, un fonds équilibré géré par des professionnels vous rend sourd au «vacarme» quotidien du marché. Peu importe ce qui arrive au jour le jour, vous savez que vos placements offrent un potentiel de croissance tout en limitant le risque.

Un placement dans un fonds équilibré constitue une stratégie à long terme qui allie la stabilité des placements à revenu fixe et le potentiel de rendement plus élevé des actions. Demandez à votre conseiller *Scotia*^{MD} si un fonds équilibré répond à vos objectifs de placement et à votre tolérance du risque.

100 % revenu
fixe

Fonds
équilibré

100 %
actions

Un fonds équilibré présente un meilleur potentiel de rendement que les titres à revenu fixe et moins de volatilité que les actions.

Nouveau : Fonds Scotia revenu avantage

Voici un fonds équilibré qui réagit à l'évolution des marchés et vise d'abord à produire un revenu.

Si vous recherchez avant tout un revenu et voulez saisir les occasions qui naissent sur le marché, le Fonds Scotia revenu avantage pourrait vous convenir.

Ce nouveau fonds investit dans une vaste gamme de titres à revenu fixe et d'actions axées sur le revenu – d'où un potentiel de revenu accru accompagné d'une certaine possibilité de croissance. La proportion des deux catégories de titres est flexible, permettant à nos gestionnaires de placement primés de réagir aux changements du marché pour saisir les occasions et gérer les risques. Cette stratégie vise à accroître le potentiel de revenu lorsque les marchés ont le vent dans les voiles et à réduire l'impact de

l'incertitude lorsque les marchés traversent des turbulences.

Bref, le Fonds Scotia revenu avantage est un fonds équilibré qui vous en donne «plus».

- Plus de souplesse pour réagir à l'évolution des marchés
- Plus d'options de placement
- Plus de revenus avec des distributions mensuelles régulières
- Plus de gestion active des risques pour abaisser la volatilité
- Plus de gestionnaires de placement primés

Communiquez avec votre conseiller *Scotia* pour savoir si le Fonds Scotia revenu avantage vous convient.

Stratégie d'échelonnement des CPG

Souvent, un placement dans les titres à revenu fixe est surtout motivé par la recherche d'un rendement garanti assorti d'une certaine souplesse. L'échelonnement des CPG pourrait être la solution. Cette stratégie n'est pas nouvelle, mais elle évite de jouer aux devinettes en renouvelant les placements à terme.

En détenant des CPG qui n'arrivent pas tous à échéance en même

temps, vous pourriez maximiser vos rendements et réduire le «risque de taux d'intérêt», c.-à-d. la sensibilité de votre portefeuille aux changements de taux d'intérêt.

Parlez-en à votre conseiller *Scotia*, qui pourra vous montrer les effets de cette stratégie et vous suggérer des façons de la personnaliser en fonction de vos besoins.

Le CELI pour l'épargne-retraite? Pourquoi pas.

Excellent moyen d'économiser en vue d'objectifs à court terme ou de moments difficiles, le CELI peut aussi convenir parfaitement à l'épargne-retraite.

1 Les droits de cotisation s'additionnent rapidement

À 5 000 \$ par année, les droits de cotisation au CELI peuvent s'additionner rapidement. Si vous n'avez jamais investi dans un CELI, ils s'élèvent maintenant à 15 000 \$ (30 000 \$ pour un couple) puisqu'ils ont commencé à s'accumuler en 2009. Si vous et votre conjoint investissez chacun 5 000 \$ par année dans un CELI pendant 25 ans et que ce placement rapporte 5 % annuellement, vous retrouverez avec un capital de 500 000 \$ sur lequel vous n'aurez aucun impôt à payer*.

2 Excellents avantages fiscaux à long terme

Il peut être difficile de comparer les avantages fiscaux d'un CELI et d'un REER sur toute leur durée. Dans un REER, le paiement de l'impôt est reporté au moment où vous retirez les fonds. Dans un CELI, vous ne payez pas d'impôt lors des retraits puisque l'argent ayant servi aux cotisations avait déjà été imposé. Selon votre situation, les avantages fiscaux à long terme du CELI pourraient correspondre à ceux d'un REER.

3 Potentiel de performance semblable à un REER

Pratiquement tous les placements admissibles au REER peuvent aussi être détenus dans un CELI. Veillez à placer vos fonds dans un portefeuille pleinement diversifié pour optimiser le potentiel de rendement. Un conseiller *Scotia* peut vous aider à décider quels placements répondent le mieux à vos objectifs.

Lorsqu'un CELI est préférable au REER

Dans un REER, vous économisez de l'impôt si votre taux d'imposition est plus élevé au moment où vous cotisez que lorsque vous serez à la retraite, ce qui suppose que votre revenu diminue dans l'intervalle. Mais qu'arrive-t-il dans le cas contraire? Voici deux situations où vous pourriez songer à investir d'abord dans un CELI :

Vous vous trouvez actuellement dans une tranche d'imposition peu élevée

Si vous vous trouvez dans une tranche d'imposition peu élevée – et notamment si vous gagnez moins de 40 000 \$ par année – vous ne profiterez pas au maximum de l'économie d'impôt provenant d'un REER et vous pourriez trouver plus avantageux d'épargner dans un CELI.

Vous vous trouvez dans une tranche d'imposition élevée à la retraite

Si vous prévoyez déjà un revenu de retraite élevé – peut-être parce que vous avez une rente ou avez déjà beaucoup économisé dans un REER – vous pourriez vouloir orienter votre épargne future vers un CELI afin d'y avoir accès sans augmenter votre revenu imposable. Cette stratégie pourrait même vous aider à éviter la récupération de la pension de vieillesse ou du SRG durant la retraite.

Dans un monde idéal, tout le monde maximiserait chaque année ses cotisations au REER et au CELI. Cependant, s'il faut choisir, il est payant d'obtenir de bons conseils. Parlez de votre situation à un conseiller *Scotia*.

* Cet exemple suppose qu'on n'effectue aucun retrait du CELI et que chaque produit détenu dans le CELI produit des rendements annuels constants composés annuellement. Les rendements réels varieront selon plusieurs facteurs y compris les fluctuations des taux d'intérêt, vos choix de placement, le solde en cours ainsi que le montant et le moment de vos cotisations. Les rendements que vous obtenez pourraient ne pas être composés.

Un mot sur les marchés

Les derniers mois ont été ardues sur les marchés financiers mondiaux. Bien des investisseurs passant par toute la gamme des émotions, Gestion d'actifs Scotia – gestionnaire des portefeuilles INNOVA Scotia^{MC}, Sélection Scotia^{MD} et Partenaires Scotia^{MD} – vous offre quelques réflexions sur les difficultés des marchés et sur sa gestion des portefeuilles Scotia au milieu de toute cette volatilité.

Ces derniers mois, les manchettes ont été dominées par les inquiétudes entourant la dette souveraine européenne, le ralentissement des indicateurs économiques mondiaux et l'âpre débat budgétaire aux États-Unis. Chacun de ces événements peut distraire les marchés financiers. Ensemble, ils ont pesé sur le rendement des actions et renforcé les craintes quant à la durabilité de la reprise mondiale.

La crise financière de 2008 n'ayant pas disparu du rétroviseur, il est compréhensible qu'on la compare à la situation actuelle. Il y a cependant des différences importantes entre les deux scénarios; aujourd'hui, les marchés du crédit sont liquides, les entreprises regorgent de liquidités et la croissance économique se poursuit, quoique lentement.

Bien que nous ayons révisé à la baisse nos prévisions économiques, nos perspectives restent positives pour les actions à moyen et à long terme. Nous fondons notre opinion sur des valorisations attrayantes, une forte rentabilité des entreprises, l'augmentation des dividendes et des rachats d'actions. Les portefeuilles équilibrés devraient rester arrimés sur les titres à revenu fixe – qui offrent un revenu régulier et plus de stabilité. Parallèlement, la modicité des taux

d'intérêt continue de pousser bien des investisseurs vers des placements à rendement plus élevé que les titres à revenu fixe traditionnels.

Durant cette période, Gestion d'actifs Scotia reste concentrée sur les fondamentaux des titres de grande qualité et sur un processus structuré de découverte d'occasions de placement convaincantes à long terme.

Souvent, les investisseurs sont tentés d'abandonner leur stratégie à long terme au moment précis où les occasions sont les plus intéressantes. La crise financière mondiale de 2008 a été suivie d'occasions d'achat attrayantes et d'un rendement vigoureux des marchés. Même si elle inquiète parfois, la volatilité fait partie des placements. Personne ne peut prédire combien de temps elle durera, mais l'histoire montre que les marchés finissent par se rétablir et par récompenser les investisseurs à long terme.

Lorsque les marchés financiers sont agités, bien des investisseurs sont saisis de l'impulsion naturelle de faire quelque chose. Un conseiller Scotia peut vous aider à rester concentré sur vos objectifs de placement et à vous positionner en vue de la réussite à long terme.

Les Fonds Scotia^{MD} sont gérés par Gestion d'actifs Scotia s.e.c. Placements Scotia Inc. et Scotia Capitaux Inc. sont des filiales en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse. ScotiaMcLeod, Placement direct ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE sont des divisions de Scotia Capitaux Inc., membre FCPE. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi, des frais de gestion et d'autres dépenses. Veuillez lire le prospectus simplifié du fonds avant d'investir. Les parts de fonds communs ne sont ni garanties ni assurées et leur valeur fluctue souvent, tandis que leurs rendements passés peuvent ne pas se répéter.

Le Groupe Banque Scotia inclut La Banque de Nouvelle-Écosse, La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse, Gestion d'actifs Scotia s.e.c., Scotia Asset Management U.S. Inc., les Services financiers ScotiaMcLeod, Placements Scotia Inc. et Scotia Capitaux Inc. ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capitaux Inc., membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence. ^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Les renseignements et opinions énoncés dans le présent bulletin ne visent qu'à fournir des commentaires généraux sur des sujets susceptibles d'intéresser le lecteur. L'objectif n'est pas de donner des conseils ni de faire des recommandations d'ordre juridique ou financier. Le lecteur est invité à consulter son conseiller juridique, financier ou fiscal avant de prendre des décisions fondées sur les informations ou opinions contenues dans le présent bulletin.



9040331 (10/11)